

Strasbourg, le 12 octobre 2015

Communiqué de presse

**Insee Analyses Alsace N°22
Octobre 2015**

6 500 familles agricoles en Alsace

En 2010, 6 500 familles agricoles vivent en Alsace. Ce sont moins de 2 % des familles de la région selon le recensement de la population, soit la part la plus faible des régions de province. À l'opposé, Champagne-Ardenne et Limousin en comptent 7 %.

Au sein de ces 6 500 familles exercent 10 300 actifs agricoles majoritairement masculins, pour 63 % agriculteurs exploitants et pour 37 % ouvriers agricoles. En diminution de 15 % depuis 1999, ils représentent en 2010 1,1 % de la population active alsacienne.

En Alsace, les actifs agricoles sont souvent propriétaires d'une maison et vivent fréquemment en couple avec des enfants. Si le nombre de couples sans enfant a augmenté de 17 % en dix ans, encore deux tiers des couples ont des enfants en 2010. Le départ plus tardif des exploitants agricoles à la retraite accentue le vieillissement de la profession : près d'un agriculteur exploitant sur quatre est âgé de plus de 55 ans. Les actifs agricoles restent plus souvent sans diplôme que l'ensemble des actifs (25 % pour 19 %). Toutefois, la part des jeunes agriculteurs titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme du 1^{er} cycle progresse plus rapidement que pour l'ensemble des actifs, la détention d'un diplôme agricole au moins égal au baccalauréat étant devenue une obligation pour pouvoir bénéficier d'aides à l'installation.

Parmi les 12 000 exploitations dénombrées lors du recensement agricole de 2010, 4 700 sont qualifiées d'exclusives lorsque le chef ou coexploitant exerce une activité uniquement agricole. Une main-d'oeuvre familiale majoritairement masculine (61 %) et à temps complet (78 %) travaille dans ces structures exclusives. Viticulture et céréaliculture emploient les effectifs familiaux les plus nombreux. Dans six cas sur dix, les structures exclusives comportent une seule famille, moins souvent que pour l'ensemble des exploitations (75 %). Toutefois, la relève familiale semble mieux assurée dans les structures exclusives : la moitié de celles dont le chef a plus de 50 ans indiquent comme successeur un membre de la famille, pour seulement 37 % de l'ensemble des exploitations.

L'étude a été réalisée dans le cadre d'un partenariat entre l'Insee-Alsace et la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Alsace.

Publiable le 13 octobre 2015 à 5h00

Contact presse : Véronique Heili ☎ 03 88 52 40 77
veronique.heili@insee.fr

Nos publications sont consultables sur le site : <http://www.insee.fr/alsace>